

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020****Vos références**

Numéro fiscal (C) : 03 96 176 943 176

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

37 RTE D ANDRON
33650 ST SELVE

Numéro FIP : 330 37 87 0727648789 3

Référence de l'avis : 20 33 0086557 77

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 10/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

M GREGG LEO EMILE

37 RTE D ANDRON

33650 ST SELVE

33025

Somme qu'il vous reste à payer**173,00 €****Cette somme sera prélevée le 25 septembre 2020.****Vos contacts****Par messagerie sécurisée**dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)**Par téléphone**

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)• **pour le paiement de votre impôt :**TRESORERIE DE CASTRES GIRONDE
5 ROUTE DE POMAREDE CTRE CRABOS
33640 CASTRES GIRONDE• **pour le montant de votre impôt :**SIP PESSAC TALENCE
SAID TALENCE
RUE JULES FERRY BOITE 32
33090 BORDEAUX CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Compte qui sera débité : FR76 1333 5003 010X XXXX XXX1 274

Identifiant de la banque : CEPAFRPP333

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique du Mandat : FR46ZZZ0050020C96A7F943118PAS1A20

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée
au 15/09/2020.**Revenu fiscal de référence :****17 287****Nombre de parts :****2,00**

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 03 96 176 943 176

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : GREGG



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	19200			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1920			
Salaires, pensions, rentes nets.....	17280			17280
Revenu brut global.....				17280
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				17280
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	7
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt proportionnel.....				+ 1
Impôt total avant crédits d'impôt.....			1	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1		1	- 1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :				* 0
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 173
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....				173
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				
				173
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				17287
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				7
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Suite en page suivante >>>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 03 96 176 943 176

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....	Déclar. 1 15562
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	3862
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052
Plafond pour les cotisations versées en 2020.....	= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401